

CONSEIL MILITAIRE POUR LA JUSTICE ET LA DÉMOCRATIE

COMMUNIQUE

Le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie a rendu public, mercredi le communiqué suivant :

"Les Forces Armées et de Sécurité ont unanimement décidé de mettre fin aux pratiques totalitaires du régime déchu dont notre peuple a tant souffert ces dernières années.

Ces pratiques ont engendré une dérive dangereuse pour l'avenir du pays.

A cet effet, les Forces Armées et de Sécurité ont décidé de la mise en place d'un Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie.

Ce Conseil s'engage devant le peuple mauritanien à créer les conditions favorables d'un jeu démocratique ouvert et transparent sur lequel la société civile et les acteurs politiques auront à se prononcer librement.

Les Forces Armées et de Sécurité n'entendent pas exercer le pouvoir au delà d'une période de deux ans, jugée indispensable pour la préparation et la mise en place de véritables institutions démocratiques.

Le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie s'engage enfin à respecter tous les traités et conventions internationaux ratifiés par la Mauritanie.

Le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie

Nouakchott le 03 août 2005"